

Conservation et développement local au Niokolo Koba

LA création d'une aire protégée consiste à délimiter une zone où les écosystèmes sont littéralement « mis sous-cloche » pour enrayer la disparition d'espèces animales et végétales sauvages. Les incidences d'une telle politique ne sont pas uniquement internes à ces zones : la vie socio-économique de toute une région s'en trouve considérablement transformée ; réciproquement, l'environnement local de l'aire protégée change, agit sur elle et détermine son propre devenir. Dans la plupart des aires protégées, ces rétroactions se succèdent dans le temps. On observe d'abord une interaction négative : la conservation s'effectue au détriment des populations locales, excluant celles-ci de territoires sur lesquels elles ont toujours vécu ; l'opposition, sous la forme notamment du braconnage, qui naît de cette situation empêche la pleine réalisation des objectifs premiers de la conservation, provoquant par là même le durcissement des politiques initiales. Le double échec que cela traduit entraîne la définition de nouveaux objectifs qui doivent permettre une interaction positive, conservation et développement local se soutenant mutuellement. La succession de ces deux périodes se retrouve par exemple dans le parc national du Niokolo Koba (Sénégal) qui montre que la compréhension des dynamiques conflictuelles impose l'élargissement temporel et spatial du cadre d'analyse. Ceci nous permettra de discuter des conditions de la réussite future des politiques de conservation en association avec les populations locales.

Les deux périodes du parc national du Niokolo Koba : de l'exclusion à l'association

Le parc national du Niokolo Koba a été créé sur des zones où la densité moyenne de population a toujours été faible (1). Cepen-

dant, ces territoires n'ont jamais été vacants car ils étaient régulièrement utilisés par des populations dont le mode de vie ne pouvait qu'être gêné par la création du parc.

La détérioration des conditions de vie locales

Le parc national du Niokolo Koba a été mis en place entre 1926 et 1969 par divers décrets et arrêtés. Les premières mesures de conservation sont prises suite à un début de disparition de la grande faune attribuable à la chasse sportive coloniale : un parc national de refuge est alors créé en Haute Casamance. C'est surtout à partir des années cinquante qu'une véritable politique de conservation se met en place dans la région, tandis que les aménagements touristiques se développent. Le parc national du Niokolo Koba est créé le 19 août 1954, avec une superficie de 260 000 hectares, peu à peu agrandie par l'intégration successive de plusieurs forêts adjacentes ; depuis 1969, il couvre une surface de 913 000 hectares. Situé dans le domaine des savanes boisées soudanaises, il représente un écosystème dans lequel le feu est un outil fondamental de gestion du paysage par les communautés locales. Si le bilan écologique de quarante années de protection est globalement positif, certaines espèces, particulièrement l'éléphant et l'éland de Derby, sont en danger, et selon les experts, le parc pourrait comporter une diversité biologique bien plus importante (2). L'intérêt particulier du site pour les touristes provient notamment de l'existence, durant la saison sèche, de riches prairies de décrue au cœur du parc où les animaux, pouvant trouver de l'herbe verte sur du sol sec, sont facilement observables.

Les populations vivant actuellement au Niokolo Koba sont relativement variées : les Tenda (notamment les Bassari et les Coniagui) sont les plus anciens habitants de la région, mais ils sont minoritaires en nombre par rapport aux « envahisseurs » Mendé (ou Mandingue) et Peul. Cette diversité s'accompagne de systèmes de production multiformes : le pastoralisme est l'activité « traditionnelle » des Peul, l'agriculture est celle des Mandingue et de certains Tenda, tandis que Bassari et Coniagui sont des chasseurs-cueilleurs. Ces différents types d'exploitation, qui ne s'adressent pas aux mêmes ressources naturelles (terres de parcours, terrains de culture, faune et flore sauvages), présentent plusieurs points communs fondant la particularité des comportements socio-économiques locaux. Les populations se caractérisent en majorité par une absence d'étatisation, provenant d'un réel refus du pouvoir et de stratégies visant à empê-

(1) Elle est à l'heure actuelle de 6,4 hab/km². *grande faune du parc national du Niokolo Koba. Sénégal 1990-1991*, Dakar, DPNS,

(2) G. Galat (et al.), *Dénombrement de la* ORSTOM, juin 1992, 59 p.

cher son émergence éventuelle. L'égalitarisme face aux ressources naturelles est l'une de ces stratégies : il s'agit d'une part d'en garantir l'accès à tous, et d'autre part d'éviter l'apparition d'un pouvoir lié à leur redistribution. Toutes les richesses sont considérées comme communes, gérées collectivement et redistribuées en fonction du rôle de chacun dans la société ; il en est notamment ainsi du partage de la viande de chasse chez les Bassari, ainsi que de la répartition des terrains de culture chez les agriculteurs. De plus, l'exploitation des ressources naturelles est profondément liée à des critères religieux, les hommes devant être en accord avec les esprits de la brousse, seuls maîtres du territoire et de ses richesses. Les communautés locales se considèrent donc comme des « usufruitières » (3) des ressources dont l'accès ne s'effectue que dans la limite des pratiques liant les hommes et les esprits, car cet espace vital doit être valorisé tout en étant conservé. Ceci entraîne de nombreuses restrictions pour toutes les activités : défrichage, chasse, cueillette ou pâturage. Cette relation est complétée par un réel sentiment de communion avec la brousse dont chacun a une parfaite connaissance pratique. Enfin, la mobilité a une double fonction : les déplacements de villages et l'agriculture itinérante permettent de laisser les ressources naturelles se reconstituer ; par là même, c'est une source directe de sécurité renouvelée car la disponibilité de ces ressources permet elle-même les éventuels déplacements. La conjonction de toutes ces caractéristiques est ainsi à l'origine de l'établissement d'un équilibre entre les hommes et leur environnement permettant le renouvellement des ressources naturelles.

Dans un tel contexte, la mise en place d'une aire protégée imposée de l'extérieur peut être perçue comme une atteinte à cette « harmonie » en créant des contraintes jusque là inexistantes. Les diverses mesures de conservation, puis la création du parc, ont entravé de manière croissante les activités locales. La chasse et la pêche sont d'abord réglementées, puis interdites après 1967 ; les fusils sont confisqués et les défrichements, ainsi que les terres de parcours, sont géographiquement de plus en plus limités. Les relations sont alors immédiatement conflictuelles car les populations locales tentent de continuer à exercer leurs droits ancestraux. Les arrestations qui s'en suivent sont vécues comme une atteinte à une liberté connue depuis toujours : « *En ce temps-là, tout le monde (...) disait : "(...) On nous amène devant la loi, on nous prend et on nous empêche de tirer. (...) Ils nous disent de ne pas prendre notre antilope, notre éléphant, et pourtant, nous, nous sommes nés ici. Pourquoi ?"* (...) *Il y avait la guerre entre la population et le parc* » (4).

(3) M. Sahlins, *Age de pierre, âge d'abondance : l'économie des sociétés primitives*, Paris, Gallimard, 1976, 409 p.

(4) Entretien personnel avec M. Tala Camara, conseiller rural.

Les relations sont d'autant plus difficiles que les gardes sont des militaires, généralement étrangers à la région. La direction des parcs nationaux de Dakar correspond à une sorte d'état-major dont les commandants seraient les conservateurs des parcs. Sur le terrain, les agents du parc ont un grade et, encore plus important selon la population, un uniforme... Ceci inspire à la fois méfiance et crainte : « *On se lève le matin et on met les pieds dans nos chaussures ; on est déjà suspecté (si) on ne porte pas d'uniforme* » (5).

Pour ce qui est des gardes qui résident dans les villages périphériques, on préfère les éviter ; on évite de passer près de leur poste, et surtout on n'y entre pas, car « *on ne sait jamais comment on en ressortira* ».

Ce contexte de conflit latent va peu à peu s'aggraver sous deux faits majeurs : le déguerpissement des villages situés à l'intérieur du parc et la dégradation de l'environnement à l'extérieur de celui-ci. A partir des années soixante, les villages se trouvant dans l'enceinte du parc sont déplacés. Ce déguerpissement a été particulièrement mal vécu à Damantan où avaient habité des marabouts très influents ; ils y ont été enterrés et leur tombe donne lieu à un pèlerinage annuel. Les villageois, refusant de quitter la terre et les tombes de leurs ancêtres, ont été expulsés de force : les hommes du village ayant été convoqués en ville pour un entretien, les militaires ont délogé les habitants restés au village, c'est-à-dire principalement les femmes et les enfants. Une compensation financière a été versée à la plupart des villages, et le pèlerinage à Damantan est autorisé chaque année. Mais ces mesures sont jugées insuffisantes par rapport aux anciennes conditions de vie dans le parc, où « on vivait sans dépenser », où « on trouvait tout à ne plus en finir ». A l'heure actuelle, la plupart des habitants, et particulièrement les vieillards, espèrent retrouver un jour leur village d'origine, ce qui crée d'ailleurs des tensions avec les jeunes dont certains ont un emploi dans le parc et qui, pour la plupart apprécient de vivre près de la route où ils se sentent moins isolés.

Ces tensions s'aggravent progressivement en raison de la disparition croissante des ressources naturelles à l'extérieur du parc. Les communautés locales s'indignent de voir des biens « gaspillés » car conservés en l'état dans le parc, alors qu'eux-mêmes en manquent : les bambous, utilisés dans la fabrication de palissades et le grand gibier ont presque entièrement disparu des territoires adjacents au parc, tandis que l'eau et les pâturages pour le bétail viennent à manquer durant la saison sèche. L'atmosphère se trouve également envenimée par les dégâts des animaux sauvages sortis du

(5) Entretien personnel avec M. Moussa Camara, responsable d'un projet bananier dans un village adjacent au parc.

parc : les phacochères dans les champs, les hyènes qui s'attaquent aux animaux domestiques, ou récemment encore, une femme tuée par un hippopotame.

La conjonction de ces tensions provoque alors un accroissement rapide du braconnage sous deux formes principales : des intrusions occasionnelles à l'intérieur du parc sont pratiquées par les villageois, principalement à des fins alimentaires (chasse et cueillette), tandis que des bandes organisées dotées d'un armement moderne se lancent dans des opérations de grande envergure, à des fins exclusivement commerciales. Les autorités du parc répondent à ce phénomène par une stratégie purement répressive (6), creusant encore plus le fossé entre la population locale et le Niokolo Koba.

Des tentatives de prise en compte des intérêts locaux

Le classement du parc en réserve de la biosphère en 1981 (7), dans le cadre du programme MAB de l'Unesco, lui impose de nouvelles obligations vis-à-vis des populations locales. Les autorités doivent formuler une nouvelle « philosophie » pour le Niokolo Koba afin de pallier les inconvénients subis par la population, d'associer celle-ci à la conservation des espèces, et d'impulser le développement local (8).

Le parc national doit désormais assumer plusieurs rôles. Il s'agit d'abord d'améliorer et de mieux orienter au profit des populations le produit « parc national » : une priorité d'accès est accordée aux villageois pour les emplois dans l'hôtellerie et lors des travaux d'aménagement interne du parc. Une équipe d'une dizaine de guides du Niokolo Koba a été instituée et un campement touristique a été créé à l'entrée du parc, suite à une initiative locale. De plus, le parc peut être considéré comme une « pépinière » permettant de réimplanter les espèces les plus abondantes de flore et de faune dans les territoires voisins. Enfin, une gestion durable des ressources dans la zone extérieure doit accompagner ces mesures, avec pour thèmes d'action l'organisation de parcours pastoraux et la reconstitution de pâturages, l'amélioration des modes d'essartage et la régé-

(6) André-Roger Dupuy, précédent conservateur en chef des parcs nationaux, a mis en place la lutte active contre les infractions sur le modèle militaire. Voir notamment une caricature de ce personnage dans Fournier, *Le gri-gri du Niokolo Koba*, Bruxelles, Jean Dupuy, 1976, 46 p. (Les aventures de Spiro et Fantasio n° 25).

(7) Les réserves de la biosphère ont pour fonctions principales la conservation, la recherche, l'éducation et le développement. La même année, le parc a été classé site du patrimoine mondial de l'Unesco : il est désor-

mais considéré comme un bien commun de l'humanité.

(8) Michel Benoit, directeur de recherches à l'ORSTOM-Dakar, est très impliqué dans ce processus : après avoir étudié l'écologie humaine de la région, il est devenu conseiller scientifique auprès de la Direction des parcs nationaux. M. Benoit, *Une philosophie pour le parc national du Niokolo Koba et sa région (Sénégal) : réhabilitation de l'aire protégée et éco-gestion de sa périphérie*, Dakar, nov. 1991, 11 p.

nération active de la jachère, la réintroduction ou la recharge d'espèces et l'adoption de règles (quotas ou calendrier) en matière de cueillette et de chasse. Les autorités du parc n'ont ici qu'un rôle d'encadrement, c'est-à-dire que le matériel, les techniques et le financement sont ceux des villages eux-mêmes. Il faut également ajouter à ces aspects une priorité absolue : une action de sensibilisation doit être menée par les gardes, dont le rôle de gendarme doit peu à peu s'effacer au profit du dialogue.

Cette nouvelle orientation a donné lieu à diverses applications pratiques sur le terrain, avec généralement pour cadre de travail des GIE (Groupements d'intérêt économique) institués entre des villageois pratiquant une même activité. Les premières actions en matière de gestion de la faune ont ainsi débuté en 1990 à Médina Kouta et Bira avec des élevages de pintades, dont la viande et les oeufs sont vendus par les villageois pour leur propre compte. Par la suite, des expériences pourront être tentées avec de plus grands animaux, notamment des antilopes. En ce qui concerne la flore, alors que les premières réimplantations de bambous sont encore en cours d'étude à Dar Salam, les rôniers ont donné lieu à une collaboration poussée entre la population locale et les autorités du parc. D'une part, les femmes de Bady, qui fabriquent des éponges végétales à partir des pétioles de l'arbre, ont mis en place un GIE dont la caisse commune doit leur permettre, par la suite, d'acheter un moulin à mil pour le village. D'autre part, une grande partie de l'artisanat local, pour l'auto-consommation ou la commercialisation, reposant sur le rônier (nattes, lattes, tamis,...), un mouvement favorable à sa protection est apparu. Or, la disparition des rôniers tient en grande partie à la saignée pratiquée par les Bassari pour la production et la vente du vin de palme ; les habitants du village de Wassadou, où se trouve la forêt, ont établi des comités de lutte contre cette saignée et participent à l'action des gardes ; la réussite de cette entreprise a d'ailleurs quelque peu brisé le refus général de dialogue de la part de la population.

La politique de conservation au parc national du Niokolo Koba tend donc à associer de manière croissante les populations locales dont l'existence avait jusqu'alors été occultée. Toutefois, de nombreuses difficultés peuvent remettre en cause l'efficacité des actions entreprises.

Globalisation des perspectives et difficultés de l'association

Si l'on étudie l'histoire de la région, on peut se demander dans quelle mesure la pratique de la conservation est à l'origine des interactions négatives entre le parc et son environnement socio-économique local ; certains facteurs semblent être négligés par la

nouvelle orientation en matière de conservation. Un premier bilan de celle-ci laisse entrevoir de nombreux obstacles à la réussite de la nouvelle philosophie du Niokolo Koba.

La conservation : un élément de l'évolution sociale

Les communautés locales s'accordent pour affirmer que leur vie était bien meilleure « auparavant ». La dégradation environnementale générale est perçue comme une résultante majeure d'un changement forcé des modes de vie, provoqué par l'apparition d'une structure et de contraintes étrangères à la région. Toutefois, il semble possible d'intégrer ce phénomène dans un processus beaucoup plus ancien que la simple création du parc. La colonisation peut ainsi être appréhendée comme un facteur décisif dans les transformations opérées.

Durant la période pré-coloniale, deux types de sociétés fondamentalement opposées ont coexisté pendant plusieurs siècles dans la région (9) : des royaumes, fondés sur une forte hiérarchisation sociale et orientés vers le commerce international, géographiquement minoritaires mais cherchant à étendre leur domination sur les hommes (10) et des sociétés non étatisées, majoritaires. Les relations tendues entre ces deux groupes (guerres et esclavage), en plus de leur propre rapport à la nature, semblent avoir été un déterminant majeur du faible rythme d'utilisation des ressources naturelles au Niokolo Koba. En effet, le niveau de peuplement est considérablement limité par l'élimination physique d'une grande partie de la population suite à la traite des esclaves et surtout en raison des guerres entre royaumes et sociétés « libertaires ». Ces dernières, refusant de se soumettre, ont été incitées à gérer avec précaution la brousse, refuge et source de sécurité alimentaire en cas de fuite (11).

L'action « civilisatrice » des Français, au début du siècle, se traduit en premier lieu par la suppression de la violence grâce à l'abolition de l'esclavage et de la guerre endémique, provoquant ainsi deux évolutions majeures. Elle est le germe d'une pression démographique nouvelle du fait de la disparition des tueries, mais surtout parce que cette région devient un foyer important d'immigration, à vocation agraire ou pastorale. De plus, essartage et défrichage remplacent désormais la violence dans les stratégies expan-

(9) M. Benoit, « Espaces francs et espaces étatisés en Afrique occidentale. Remarques sur quelques processus de territorialisation et leurs fondements idéologiques en Haute Casamance et Haute Gambie », *Cahiers des sciences humaines*, 24 (4), 1988, pp. 503-519.

(10) Principalement le royaume mandingue du Gabou et le royaume peul du Fouta Djallon.

(11) M. Benoit écrit ainsi que « l'idéologie libertaire locale était finalement confortée et même exacerbée par l'ingérence des pouvoirs qu'elle refusait », *ibid.*

sionnistes des sociétés étatisées, la prédation sur les hommes étant, en quelque sorte, remplacée par une prédation sur la brousse. La communauté de Médina Gonass, principal représentant contemporain de ces sociétés, obéit précisément à ce schéma (12). Elle a été créée dans les années 30 par un marabout qui « règne », à l'heure actuelle, sur une structure constituée du village originel et de tout un réseau de villages de « colonisation ». L'accroissement rapide de la population et l'organisation hiérarchisée au sein de Médina Gonass nécessitent toujours de nouvelles terres. L'essaimage de l'habitat se produit au-delà des champs initiaux par des défrichages additionnels, les nouveaux villages étant finalement intégrés à la communauté. Le défrichage définitif de la brousse permet ainsi de contrôler l'espace et les hommes, mais au prix des équilibres écologiques.

Malgré une densité moyenne de population qui reste faible, la pression démographique devient réelle en raison de la modification des systèmes de production provoquée par la colonisation. Celle-ci entraîne, en effet, une ouverture croissante des villages vers l'extérieur : l'immigration provoque un brassage de populations et de nombreux échanges interéthniques, tandis que l'émigration saisonnière se développe suite au « travail forcé ». Cette double ouverture fait apparaître de nouveaux besoins de consommation et surtout la monétarisation croissante des économies locales. Les systèmes « traditionnels » de production s'en trouvent peu à peu modifiés : l'agriculture locale, devenue l'activité prépondérante de la majeure partie de la population, se tourne en priorité vers les produits commercialisables, l'étendue des champs et le volume de la production sont fortement augmentés, tandis que le profit individuel apparaît au détriment de la gestion collective ; la cueillette et la chasse connaissent d'ailleurs le même type d'évolution. Parallèlement, une désacralisation de la nature et un changement dans les perceptions anciennes de la brousse, ainsi qu'une perte de connaissances botaniques, zoologiques autant que techniques se font sentir (13).

La transformation ainsi opérée s'est soldée par une dégradation importante de l'environnement, avec l'accélération de l'érosion des sols et la disparition croissante de la faune et de la flore. Les activités autrefois pratiquées de façon « traditionnelle » tendent désormais à surexploiter les ressources naturelles (14). Ainsi, si l'usufruit

(12) M. Benoit, *ibid.*

(13) Voir de nombreux exemples dans M. Gessain & M.Th. De Lestrangé (éd.), *Tenda 1980*, Mémoire de la Société des africanistes, 1980, 178 p.

(14) La rupture des équilibres écologiques a été considérablement accélérée par les acti-

vités de la SODEFITEX (Société de développement des fibres textiles) : créée en 1973-74, cette entreprise a notamment favorisé l'introduction de cultures de rente, telles que le coton, dans les villages situés au nord-ouest du parc.

de ces ressources est resté dominant, leur rythme d'exploitation s'est, lui, considérablement accru, entraînant une surprédation. Les communautés locales tant non étatisées qu'étatisées (comme Médina Gonass) ont en fait protégé leurs processus de reproduction sociale, mais ceci au prix de désastres écologiques. La création du parc national du Niokolo Koba vient accélérer un phénomène dont les origines lui sont vraisemblablement antérieures. Le parc s'insère dans une évolution sociale de long terme et ne peut être considéré comme le seul agent exogène ayant déclenché les transformations locales ; la mise en place d'une politique de conservation s'imposait réellement. Par ailleurs, l'interaction négative entre la conservation des espèces et leur environnement local trouvant ses origines dans des causes beaucoup plus profondes que la simple création du parc, la sortie de l'impasse paraît encore plus difficile.

Les incertitudes d'une nouvelle philosophie

Les actions menées à l'heure actuelle en périphérie du parc en sont encore à leur début, ce qui rend toute tentative de bilan aléatoire. Toutefois, de nombreux obstacles à la mise en place de la nouvelle philosophie au Niokolo Koba sont apparents.

Le parc connaît tout d'abord de nombreuses difficultés internes d'ordre technique et financier, qui tendent à hypothéquer son avenir écologique. Les problèmes techniques tiennent à une gestion du personnel peu adéquate et à des infrastructures largement défailtantes. Le corps des gardes vieillit, tout recrutement ayant cessé depuis plusieurs années malgré la diminution des effectifs. La motivation des agents s'affaiblit, notamment en raison de salaires insuffisants et d'un manque de communication hiérarchique. La logistique est également largement déficiente puisque les véhicules et le système radio sont quasi-inexistants, tandis que l'armement ne fait pas le poids face aux braconniers professionnels (15). Enfin, la disparition des pistes faute d'entretien est importante. Tous ces aspects rejoignent en fait un seul et même problème qui est le manque considérable de fonds. Les recettes touristiques sont infimes : le nombre annuel de visiteurs oscille ces dernières années entre 3 000 et 4 000 visiteurs ; il est d'ailleurs en baisse, en raison de la disparition de la faune la plus recherchée (particulièrement l'éléphant) et d'un accueil très insuffisant à l'intérieur du parc couplé à des prix relativement élevés. En outre, le parc fait face à un désintérêt croissant de la part du gouvernement comme des organisations inter-

(15) Le braconnage occasionnel est en fait devenu très minoritaire par rapport au braconnage professionnel, pratiqué par des trafiquants bénéficiant de la protection du mar-

bout de Médina Gonass. Les accrochages ont ainsi atteint une violence extrême, des gardes ayant apparemment été assassinés dans des embuscades.

nationales les plus en vue en matière de conservation qui brillent par leur absence. Le budget était d'environ 20 millions de francs CFA (hors salaires) en 1990-1991 et le parc n'a reçu que quelques aides ponctuelles, de surcroît modestes, au titre de réserve de la biosphère et de site du patrimoine mondial, tandis que les contributions sont surtout celles d'organisations non gouvernementales de faible importance. Les besoins financiers réels du parc ne sont donc pas pourvus, ce qui limite la portée des actions menées à l'extérieur.

Le second ensemble de difficultés est lié à la complexité sociale qui bloque la mise en place des nouvelles pratiques de conservation en périphérie du parc. La participation effective de la population locale n'est pas une chose aisée. Si les mots « sensibilisation » et « projets » font désormais partie du vocabulaire courant de la plupart des villageois, on peut se demander dans quelle mesure ceux-ci peuvent prendre la mesure des enjeux auxquels ils ont à faire face, d'autant que plusieurs décennies d'amertume semblent difficiles à oublier ; une certaine lassitude apparaît, certains se sentant traînés dans un sens, puis dans un autre, au gré des orientations prises... Finalement, la situation reste globalement conflictuelle, la bonne volonté se faisant plus rare.

On observe également la permanence de problèmes fonciers. La définition d'un domaine national, après la décolonisation, a sous-estimé la puissance de couches bureaucratiques ou maraboutiques dominantes qui ont le pouvoir d'utiliser l'État à leur profit. Cette réforme avait pour objectif de revenir au droit africain pré-colonial, mais en le « laïcisant ». Le domaine national, détenu par l'État pour le compte de tous, traduit l'idée que la terre est confiée par les dieux aux hommes qui tireront leur subsistance de sa mise en valeur ; celle-ci représente donc une condition d'affectation des terres. La collectivité continue, à travers le conseil rural, de délimiter les parcelles cultivables et de les répartir entre ses membres qui ont le monopole d'accès à la terre. Cependant, de nombreuses pressions sont exercées par des fonctionnaires et des commerçants des centres urbains sur le conseil rural dont les moyens et la volonté politique sont souvent faibles. De plus, l'obligation de mise en valeur prend en compte la capacité de chacun, et non les besoins, ce qui favorise l'agriculture modernisée et capitaliste, c'est-à-dire généralement celle des « étrangers ». Les communautés locales se retrouvent alors peu à peu dépossédées de leurs droits et réagissent souvent par une course au défrichage afin de s'assurer le contrôle de nouvelles terres. Au Niokolo Koba, les villageois perdent de plus en plus leurs terres les plus fertiles au bord de la Gambie, se trouvant coupés du parc, là où précisément des projets en commun sont susceptibles d'être menés. L'orientation prise récemment en matière de conservation semble en outre accentuer ce phénomène : les autorités du parc soutiennent les projets de dévelop-

pement local situés en périphérie du Niokolo Koba, créant de nouvelles opportunités d'enrichissement qui attirent de nouveaux venus. Récemment, un pharmacien de Dakar s'est ainsi lancé dans l'exploitation d'un champ sur des terres qu'il a obtenues sur le terroir de Bady où il compte par la suite créer une réserve de chasse.

La mise en place de la nouvelle philosophie se heurte enfin à plusieurs contradictions entre les objectifs définis et les politiques menées à l'extérieur du parc. En effet, les autorités du parc n'ont que de faibles compétences en dehors de leur terrain propre, et une certaine concurrence apparaît entre les diverses instances responsables. Cette situation est flagrante en matière de chasse : dans le cas de l'amodiation (16) et des zones d'intérêt cynégétiques, l'autorité qui permet la perpétuation des stocks de faune (la Direction des parcs nationaux) est différente de celle qui en gère l'exploitation (la Direction des eaux et forêts), ce qui empêche la mise en place d'une gestion des ressources cohérente du parc et de sa périphérie. La zone périphérique au sens des réserves de la biosphère n'a d'ailleurs toujours pas été définie d'un point de vue législatif. Par ailleurs, la politique économique menée par le gouvernement sénégalais entraîne la surexploitation des ressources naturelles : les cultures de rente continuent d'être encouragées, tandis que l'État lui-même apparaît comme un exploitant important des ressources naturelles par la fiscalisation des utilisations de celles-ci, aggravée par le laxisme dans l'application de la réglementation. Des permis de coupe continuent ainsi d'être accordés à Wassadou pour les rôniers, malgré l'état dramatique de cette forêt et bien que l'exploitation commerciale en soit, en principe, suspendue. Le jeu des acteurs sociaux, l'environnement national ou encore la contribution des pays industrialisés, représentent des aspects relativement éloignés de la pratique même des aires protégées. Leur mauvaise évaluation tend à déboucher sur des scénarios idéalisés à propos du lien entre la conservation et le développement local au Niokolo Koba.

L'élargissement du cadre d'analyse à travers l'histoire (précolonial/colonial/post-colonial, et pré-parc/parc) et l'espace (local/national/international) conduit à poser en des termes différents la formulation des relations entre populations locales et aires protégées. En effet, compte tenu de leur imperfection, celles-ci tendent à être considérées comme des solutions d'urgence, et à s'effacer au profit d'une co-viabilité à long terme de la diversité biologique et des modes de vie locaux. L'objectif à atteindre semble désormais bien une utilisation « durable » des ressources naturelles renouvelables hors de ces zones ; ceci pose alors deux types de questions.

(16) L'amodiation est la location du droit au bénéfice de l'amodiateur en vue de la chasse, par la Direction des eaux et forêts, au bénéfice de l'amodiateur en vue de la chasse sportive.

D'abord, il s'agit de déterminer un niveau viable de prélèvement des ressources, niveau qui soit acceptable pour chacune de ces ressources (faune et flore sauvages, pâturages, terres de culture...), c'est-à-dire qui n'excède pas leur rythme de reproduction, et qui soit également en mesure de répondre aux besoins des populations, d'un point de vue alimentaire et socio-culturel.

En outre, les modalités de gestion adaptées à chaque contexte sont à choisir sur le plan institutionnel. Les ressources naturelles ont toujours représenté pour les communautés africaines des biens communs dont la caractéristique principale, qui les différencie des ressources en accès libre, est l'existence de règles explicites ou implicites entre les utilisateurs quant à leurs droits et leurs devoirs en matière de prélèvement. Il apparaît ainsi que de nombreux cas de gestion de propriété commune des ressources renouvelables assurent une viabilité de celles-ci ; une nouvelle réflexion sur une approche patrimoniale (17) impliquant une « réappropriation » des ressources naturelles par les communautés locales semble ainsi pouvoir émerger.

Ani Takforyan
EHESS-CIRAD

(17) H. Ollagnon, « Stratégie patrimoniale pour la gestion des ressources et milieux naturels », Actes du Colloque « Gérer la nature ? »,

Travaux du Conservatoire de la nature, 15-1-1990, pp. 195-222.